

Avis de santé publique

Rappel sur l'avis concernant l'eau potable en vigueur dans le territoire

31 julliet 2026

Dans l'ensemble du Nunavut

Le ministère de la Santé rappelle à la population qu'en date du 31 juillet 2026, les avis concernant l'eau potable ci-dessous demeurent en vigueur.

Nous conseillons à la population de continuer à appliquer les mesures de précautions recommandées. Les avis ont été émis par mesure de sécurité et pour protéger la santé publique. Nous vous aviserons lorsque l'avis concernant la qualité de l'eau potable sera levé.

Localité	Type d’avis émis	Date d’émission de l’avis et détails
Cambridge Bay	Faire bouillir l’eau	23 juillet 2026
Igloolik	Faire bouillir l’eau	15 juillet 2026
Gjoa Haven	Faire bouillir l’eau	16 janvier 2026
Pond Inlet	Faire bouillir l’eau	17 juillet 2025
Arctic Bay	Faire bouillir l’eau	26 août 2024
Sanikiluaq	Ne pas consommer l’eau	Toute eau destinée à la consommation doit provenir du dispositif à osmose inverse dont est munie chaque résidence.

Pour des renseignements sur les avis publiés après cette date, veuillez consulter la [salle de presse du gouvernement du Nunavut](#). Pour d'autres renseignements sur les avis concernant la qualité de l'eau potable au Nunavut, consultez le site <http://www.gov.nu.ca/fr/leau-potable>.

###

Personne ressource pour les médias :

Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Inungnun Aanniaqtailinnikkut Unniudjutit haili himajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiitullu uvani www.gov.nu.ca.
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications